# 46.33. Garde-corps - aluminium |VH|m

## A. Matériau

Alliage d'aluminium : EN AW 6063-T6

Vis internes : Acier inoxydable A2

# **B.** Spécifications

- Marque: www.maene.com type La Baule.
- Il s'agit de garde-corps modulaires en profilés d'aluminium préfabriqués. Les références, plans types et documents utiles du fabricant sont soumis pour accord préalable à la Direction.
- L'ensemble de la construction satisfait à la norme NBN B03-004. En particulier, le garde-corps doit supporter des charges de  $q_{k,h} = 1$  kN/m,  $Q_{k,h1} = 1$  kN et  $Q_{k,h2} = 0,5$  kN. Le déplacement maximal est inférieur à 15 mm. Les tensions restent en-deçà de la résistance de conception. Une note de calcul détaillée sur la base d'éléments finis est établie au préalable.
- La fixation sur le béton sous-jacent est réalisée au moyen d'ancres chimiques calculées conformément à la méthode ETAG appliquée.
- Le garde-corps est constitué d'éléments d'une longueur maximale de 6 mètres. Ces éléments sont séparés par des joints de dilatation. Le garde-corps peut être assemblé sur une longueur illimitée sans supports supplémentaires.
- Le garde-corps est constitué de 2 profilés horizontaux et de nombreux montants verticaux d'une épaisseur identique de 8 mm.
- La main courante présente une hauteur maximale de 20 mm et une largeur maximale de 100 mm. Il n'est pas nécessaire de fixer la main courante au bâtiment.
- La traverse inférieure est constituée d'un profilé spécial en L extrudé de 120/65 mm.
- Tous les montants ou balustres présentent la même largeur visible de max. 8 mm et sont fabriqués en plat 35/8.
  L'espacement maximal entre les montants est de 110 mm. Les montants sont vissés de manière invisible à la main courante et à la traverse inférieure. Un rapport d'essai sur les assemblages vissés établit qu'ils présentent une résistance suffisante.
- Les montants peuvent dépasser de max 0,5 m sous la traverse inférieure. La longueur de ce dépassement est clairement mentionnée sur les plans de détail et dans le métré de l'architecte.

Cahier des charges immeubles résidentiels, bureaux et salles de réunion à l'exception des classes C5a et C5b. Suivant NBN B03-004. Version octobre 2012.

- Une plaque de bardage de max. 2 mm d'épaisseur peut être placée sous la traverse inférieure et derrière les montants. La longueur de ce dépassement est clairement mentionnée sur les plans de détail et dans le métré de l'architecte.
- L'assemblage des profilés n'est pas compris.

#### C. Traitement de surface :

- (soit) laqué, classe 2 (atmosphère normale) selon le label Qualicoat. 1 couche de peinture polyester par poudrage. Coloris RAL .....
- (soit) laqué, classe 3 (atmosphère agressive) selon le label Qualicoat, 1 couche de poudre époxy et 1 couche de peinture polyester par poudrage. Coloris RAL .......
- (soit) Adonisé coloris naturel, classe 2 (atmosphère normale) selon le label Qualanod. Epaisseur de couche min. 15 microns.
- (soit) Adonisé coloris naturel, classe 3 (atmosphère agressive) selon le label Qualanod. Epaisseur de couche min. 20 microns.

## D. Réalisation

• Les consignes de montage du fabricant seront respectées à la lettre. Les marges de sécurité doivent satisfaire aux normes en vigueur mentionnées aux articles 46.30 Balustrades – Généralités.

# E. Consignes d'exécution complémentaires

 L'ensemble des vis et boutons sont minimum de qualité A2. Les boulons qui traversent les plaques de base doivent être protégés pour une rondelle en nylon afin de ne pas endommager la peinture.

## F. Application